

Bruxelles, le 24 octobre 1889.

Mon cher Compté,

Voyez ci-joint une lettre au gr. verso
à Mr. Cooman, notre trésorier. Si le
mandat n'est pas encaissé,
soyez en garde pour prendre des
enseignements aux bureaux des
postes.

Recevez, mon cher Compté,
l'assurance de ma très haute estime
Ct. Léon

DIRECTION

DE L'ÉVALUATION

TRAVAIL BOULONNIER

Bruxelles, le

1889

Mon cher Crépeau,

Monsieur Carron m'a remis
l'ordonnance de paiement du
subsida du gouvernement, pour
1000 francs; je les ai encaissés.
Pour ce qui est de Monsieur Accardo,
je lui ai envoyé par mandat
international, les 204 francs que
la Société lui devait, pour lequel
j'ai versé à la poste la somme de
206 francs 25 Centimes. Par conséquent
2 francs 25 pour les frais. Et dont
il me sera déduit un cent.

Très à toi

Edmond